



Refus d'honorer les mensualités par le coemprunteur

Par **buck13**, le **23/03/2009** à **18:03**

Je suis copropriétaire avec mon ex compagne d'un appartement dans lequel nous habitons. Son infidélité nous a conduit a nous séparer. J'ai continué à vivre dans l'appartement, elle a, quant a elle quitté les lieux. Nous avons cherché a vendre le bien sans succès. Elle m'a annoncé qu'elle connaissait des difficultés financières et qu'elle ne pouvait plus honorer sa part de mensualités. Nous n'avons pas de compte commun, le prélèvement se fait sur mon compte et elle me reverse la moitié des échéances. En cas de non paiement la banque ne se retournera pas contre elle.

Quel recours ai je pour la contraindre a assumer les paiements?

Merci par avance pour votre réponse.